

Histoire et signification des armoiries de la commune de Courfaivre

Les armoiries sont des emblèmes colorés distinctifs, nés au cours des XI^e et XII^e siècles de la nécessité, pour les combattants, de se reconnaître dans la mêlée lors des batailles. Dès la fin du XIII^e siècle on les utilisera pour la confection des sceaux des corporations, villes et autres communautés jouissant de chartes d'affranchissement. Cette pratique se répandra ensuite dans les campagnes.

Dès qu'elles disposeront de «lettres de franchise», les villes de Porrentruy (1285), Delémont (1289) et Saint-Ursanne (1338) emploieront des armoiries, sceaux et bannières. Les Etats de l'Évêché de Bâle, créés vers la fin du moyen-âge, auront eux aussi leurs blasons (Abbaye de Bellelay; chapitres de Moutier-Grandval, Saint-Ursanne et Saint-Michel à Porrentruy; baillages d'Ajoie, des Franches-Montagnes et de la vallée de Delémont). Ces emblèmes héraldiques disparaîtront dans la tourmente révolutionnaire en 1792 pour réapparaître en 1815.

Bannière de du village de Courfaivre reproduite par A. Quiquerez au XIX^e S. in *Armorial de l'Ancien Évêché de Bâle*, Bibliothèque universitaire, Bâle



Dans son «Armorial de l'Ancien Évêché de Bâle», Auguste Quiquerez écrit que les treize francs villages de la vallée de Delémont n'avaient pas d'armoiries spécifiques. Elles empruntaient celles du chef-lieu. Cependant, chaque localité avait son drapeau particulier pour se rendre au plaid, avec des figures différentes qui n'étaient pas empruntées aux signes héraldiques. Souvent, les figures représentées sur les bannières furent à l'origine des sobriquets qu'on donna à ceux qui marchaient sous leurs plis. Les hommes de Courfaivre défilaient sous l'emblème du matou. D'où l'origine du sobriquet des habitants de Courfaivre: les *Mergats* (patois de matou).

Les communautés rurales issues de l'Ancien Régime, devenues municipalités sous l'occupation française, puis communes bourgeoises et municipales sous le régime bernois, se doteront d'armoiries vers 1890-1900. Puisées aux sources les plus diverses, au choix souvent curieux et pas toujours du meilleur goût, elles seront la plupart du temps reprises des blasons des familles nobles du pays ou se référeront aux sobriquets des villages. Certaines communes modifiaient leurs armoiries autant de fois qu'elles changeaient d'imprimeur ou de secrétaire communal...

S'inquiétant de la confusion, de l'incohérence et de la fantaisie qui régnaient en matière de blasonnement des collectivités publiques des districts jurassiens, la Société jurassienne d'Émulation interviendra en 1929 pour y mettre bon ordre. Ses démarches aboutirent à la création, le 30 mars 1943, d'une Commission cantonale des armoiries chargée par le Conseil exécutif du canton de Berne de faire des propositions destinées à mettre fin à l'anarchie qui régnait en la matière.

Les armoiries homologuées de la commune mixte de Courfaivre seront adoptées par le Conseil communal le 7 juin 1945. En langage héraldique *De gueules au chat d'argent, à la bordure d'or*, il s'agit d'armoiries parlantes, faisant allusion au sobriquet traditionnel des habitants du village, les *Mergats*.

